



Syndicat des travailleuses et des travailleurs des  
Laurentides en santé et services sociaux-CSN  
500 boul. des Laurentides, bureau 241, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2  
Courriel : [secretariat@csn-lsss.ca](mailto:secretariat@csn-lsss.ca)  
[www.csn-lsss.ca](http://www.csn-lsss.ca)

#### C.V. SYNDICAL COMITÉ DES ÉQUIPES

Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en  
santé et services sociaux – CSN

Nom du candidat : Geneviève Viau  
Poste convoité : Vice-Présidente Défense SST  
Lieu de travail habituel : Hôpital St-Jérôme  
Titre d'emploi : Préposé aux bénéficiaires



Je me présente, Geneviève Viau. Je suis préposé aux bénéficiaires à l'hôpital de St-Jérôme depuis 2020, Je proviens du Centre du Florès où j'ai travaillé 11 ans. J'ai œuvré pendant 7 ans comme instructrice en occupation thérapeutique sur la liste de rappel et 4 ans comme auxiliaire en santé et services sociaux en Centre d'Activités Spécialisés en Intégration Sociale (activités de jour) du Centre du Florès auprès d'une clientèle présentant une déficience intellectuelle modérée à lourde ou autiste.

Depuis 2013, je milite à l'intérieur de mon syndicat local où j'ai été élue comme trésorière. Au cours de ce mandat, j'ai assuré l'intérim du poste de secrétaire et représenté les membres lors de rencontres auprès de l'employeur. J'ai également participé à l'élaboration des statuts et règlement du présent syndicat. En avril 2018, l'équipe centre m'a recrutée pour assurer l'intérim du poste de v-p défense sst, en octobre 2018 j'ai été élue à ce même poste pour lequel je sollicite un autre mandat. Je suis une militante engagée qui a à cœur le bien des membres.

Les accidents de travail et maladies professionnelles sont plus souvent qu'autrement le résultat de nos mauvaises conditions de travail, les fardeaux de tâches, le manque de personnel et le stress que vivent les travailleurs du réseau de la santé et services sociaux au quotidien.

Au cours du prochain mandat je m'engage:

- À vous représenter face à l'employeur et la *CNESST* pour votre dossier d'assurance salaire ou de lésion professionnelle.
- À vous accompagner dans les différents processus d'accommodements et d'entente en lien avec votre arrêt de travail.
- À vous conseiller et répondre à vos questions.
- À défendre de vos droits en vertu des conventions collectives et des lois en vigueur.
- À travailler en étroite collaboration avec le V.P.-SST régional, le V.P.-SST en prévention et le service juridique de la CSN.
- À vous représenter de façon honnête, humaine et empathique.

Geneviève Viau, candidate V-P défense santé-sécurité de l'équipe centre du STTLSSS-CSN.